

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 22 OCTOBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 OCTOBRE 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjointe - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Géraldine MADOUNARI - Mme Valériane ALEXANDRE - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - Mme France POUDEX - Mme Sarah DOURTHE

POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS
 Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Pascal DAGES
 Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : MARCHÉ DE LOCATION LONGUE DUREE DE VEHICULES : AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 2012-17 LOT N° 2

La Ville de Dax a conclu, le 6 août 2012, un marché public (n° 2012-17 Lot n° 2) de location longue durée (LLD) de quatre véhicules utilitaires avec le groupement DIAC LOCATION (mandataire, 93168 NOISY-LE-SEC) - Renault Automobiles. L'un de ces véhicules, le fourgon électricité de type Renault Trafic L2H1, est destiné aux besoins du service des bâtiments communaux.

Après plusieurs années d'utilisation de ce véhicule, il s'avère que le kilométrage réel sera supérieur au kilométrage initialement souscrit. Un avenant doit donc être conclu afin de porter de 30 000 à 65 000 le nouveau kilométrage. Ce paramètre étant un des éléments permettant de fixer le montant du loyer mensuel, celui-ci serait ainsi augmenté de 21,93 € HT par mois, soit 2 102,36 € HT sur la durée totale de la location, représentant une augmentation cumulée de 12,07 % par rapport au montant initial du marché.

A titre informatif, le montant susmentionné de 2 102,36 € HT prend en compte le solde correctif qui est susceptible d'augmenter de 50 euros HT maximum entre les 23 et 28 octobre prochain (période de facturation de la société DIAC).

Réunie le 5 octobre 2015 et s'agissant d'un avenant entraînant une augmentation cumulée du montant global supérieure à 5 %, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable à la conclusion de cet avenant, en application des dispositions de l'article 8 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BRUNO JANOT, CONSEILLER MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 au marché n° 2012-17 Lot n° 2, ainsi que tout acte ou document afférent.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20151022-10-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 26 Octobre 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».